



L'ARBRE DU VIVRE ENSEMBLE ET DE LA LAÏCITÉ PORTE LES VALEURS FORTES DES ENFANTS DE MILLAU

L'arbre du vivre ensemble et de la laïcité, installé dans la cour de la laïcité de l'hôtel de ville, est le fruit du travail des enfants des écoles élémentaires publiques durant les temps périscolaires, accompagnés par les animateurs municipaux et l'artiste Jean-Paul Delaitte. Près de 900 feuilles de cet arbre célèbrent les valeurs fortes du vivre ensemble.

Publié le 13 décembre 2025

La Ville de Millau célèbre les 120 ans de la loi 1905 dite "loi sur la laïcité et décline tout au long de l'automne et de l'hiver

un programme d'événements grand public (<https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/laicite-de-nombreux-evenements-pour-feter-les-120-ans-de-la-loi-de-1905-3954>)

, avec des propositions conçues pour les scolaires et des rendez-vous pour les associations.

L'arbre du vivre ensemble et de la laïcité est une initiative inscrite dans le Projet Éducatif de Territoire de la Ville. Réalisée par les enfants des écoles publiques, du CP au CM2, elle a pris forme durant les temps périscolaires.

Ce projet s'intègre également dans la célébration de l'anniversaire de la loi sur la laïcité, principe fondamental garantissant le respect de chacun, la liberté de pensée et les conditions d'un vivre-ensemble harmonieux. (<https://www.millau.fr/pages-d-information/actualites/laicite-de-nombreux-evenements-pour-feter-les-120-ans-de-la-loi-de-1905-3954>)



Gentillesse, entraide, solidarité, écoute... Les mots qui incarnent le vivre ensemble

Au cours des ateliers encadrés par les animateurs municipaux, les enfants ont été invités à réfléchir aux mots qui, pour eux, incarnent le mieux le vivre ensemble : gentillesse, entraide, solidarité, écoute... Ils ont ensuite créé et décoré des feuilles colorées portant ces mots.

Accrochées une à une sur l'arbre, ces feuilles forment une œuvre collective symbolique, qui met en lumière ce qui les rassemble et ce qu'ils souhaitent partager.

Un arbre à découvrir dans la cour durant plusieurs semaines, pour faire vivre cette laïcité, et que chacun s'empare du sujet. Car la laïcité est ce qui nous permet de vivre ensemble, avec nos différences et nos religions, autour des valeurs de la République.

L'équipe encadrante de la Ville de Millau souhaite que cet arbre devienne pour ces enfants un repère positif et porteur de sens, un rappel des valeurs essentielles qui permettent de grandir ensemble dans le respect de chacun.

La Ville adresse ses remerciements à l'ensemble des enfants et animateurs municipaux pour ce projet plein de sens, à l'artiste plasticien Jean-Paul Delaitte, ainsi qu'à l'entreprise Got de Millau pour la fourniture des matériaux.



Le principe de la laïcité garantit l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction ni discrimination, tout en rendant effective la liberté de conscience proclamée par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. A l'occasion des 120 ans de cette loi, un vaste programme se décline, pour tous.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30